AOÛT 2026

LA CONSERVATION EN ACTION

DES CIBLES RÉGIONALES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE 30% D'ICI 2030

SNAP QUÉBEC

Présentation de la SNAP Québec

La Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) est un organisme à but non lucratif dédié à **rendre la nature protégée, aimée et accessible dans toutes les régions et pour mille générations**. La SNAP Québec travaille à la création d'un réseau d'aires protégées à travers la province, afin d'assurer la protection à long terme de la forêt boréale, du Grand Nord, du Saint-Laurent et des écosystèmes qui abritent nos espèces menacées. Elle veille également à la bonne gestion des aires protégées existantes.

Fondée en 2001, la section québécoise de la SNAP peut mettre à profit un réseau canadien actif depuis 1963, composé aujourd'hui d'un bureau national à Ottawa et de 13 sections d'un océan à l'autre. La SNAP Québec a contribué à la création de **plus de 120 000 km² d'aires protégées au Québec**, comme le parc national Tursujuq.

Contact

Alain Branchaud
Directeur général de la SNAP Québec
alain@snapquebec.org

Table des matières

SOMMAIRE EXÉCUTIF **4**
Récapitulatif des cibles régionales 5
INTRODUCTION **6**
Pourquoi proposer des cibles régionales ? 7
FICHES RÉGIONALES **8**
Bas-Saint-Laurent 8
Saguenay–Lac-Saint-Jean 10
Capitale-Nationale 12
Mauricie 14
Estrie 16
Montréal 18
Outaouais 20
Abitibi-Témiscamingue 22
Côte-Nord 24
Nord-du-Québec 26
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine 28
Chaudière-Appalaches 30
Laval 32
Lanaudière 34
Laurentides 36
Montérégie 38
Centre-du-Québec 40
MÉTHODOLOGIE **42**

Sommaire exécutif

Le Québec s'est engagé à conserver 30 % de son territoire d'ici 2030. À ce jour, près de 17 % du territoire terrestre est conservé, ce qui signifie qu'environ 200 000 km² supplémentaires de milieux naturels devront être protégés au cours des quatre prochaines années.

Au-delà de l'objectif quantitatif, le Québec vise aussi la création d'un réseau représentatif de territoires conservés, reflétant la diversité des écosystèmes dans chacune des régions du Québec.

L'appel à projets d'aires protégées, lancé par le gouvernement du Québec en juin 2024, vise justement à identifier des sites d'intérêt pour contribuer à cet effort collectif, en misant sur les recommandations des acteurs régionaux réunis en concertation.

L'identification de cibles régionales a pour objectif d'offrir une feuille de route réaliste pour que le Québec puisse atteindre la cible de 30 % dans les délais prévus. La démarche vise également à s'assurer d'une contribution équitable de chacune des régions. À contrario, penser que chaque région atteindra la cible de 30 % d'ici 2030 est un plan de match voué à l'échec. La SNAP Québec propose ainsi des cibles régionales de conservation pour la portion terrestre du territoire qui tiennent compte de la capacité réelle des régions à contribuer d'ici 2030. Le calcul de ces cibles régionales considère également la superficie de chaque région, sa proportion en terres publiques, ainsi que l'importance de l'activité économique liée aux ressources naturelles.

La méthodologie développée fait en sorte que les régions dominées par des terres privées, où le coût de la conservation est plus élevé, et les régions de petites tailles, voient leur contribution à la cible de 30 % diminuée. D'autre part, une région avec une économie fortement axée sur l'exploitation de ressources naturelles, comme la foresterie ou l'industrie minière, a également une plus petite cible à atteindre. *Tous les détails de la méthodologie utilisée sont présentés en annexe du rapport*.

La SNAP Québec propose ainsi une feuille de route susceptible d'orienter de façon efficiente des ressources publiques limitées. Chaque cible régionale demeure ambitieuse et équitable ; seule la région de Montréal aurait déjà atteint sa cible dans le modèle proposé.

Nous espérons que cette proposition suscitera à la fois discussion et adhésion.

AVERTISSEMENT

La SNAP Québec encourage toutes les régions du Québec à se doter d'un plan d'action pour atteindre et dépasser la cible de protection de 30 % sur leur territoire à l'horizon 2050. Pour certaines régions, l'atteinte de cette cible de 30 % passera inévitablement par des efforts considérables de restauration d'habitat au cours des deux prochaines décennies. Il sera aussi essentiel pour chaque région d'identifier les territoires les plus importants à protéger, réduisant ainsi les carences de représentativité d'écosystèmes.

RÉCAPITULATIF DES CIBLES RÉGIONALES PROPOSÉES PAR LA SNAP QUÉBEC

RÉGION	NIVEAU DE PROTECTION TERRESTRE ACTUEL	CIBLE RÉGIONALE PROPOSÉE
Bas-Saint-Laurent	5,1%	21,0 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	8,7 %	20,5 %
Capitale-Nationale	12,5 %	26,0 %
Mauricie	8,3 %	22,5 %
Estrie	3,8 %	10,0 %
Montréal	16,9 %	14,5%*
Outaouais	10,3 %	23,0 %
Abitibi-Témiscamingue	9,3 %	21,5 %
Côte-Nord	15,1 %	32,0 %
Nord-du-Québec	21,5 %	33,5 %
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	9,7 %	27,5 %
Chaudière-Appalaches	2,1 %	11,0 %
Laval	1,4 %	10,5 %
Lanaudière	11,4 %	26,0 %
Laurentides	9,0 %	24,5 %
Montérégie	4,1 %	10,0 %
Centre-du-Québec	2,1 %	9,0 %

*À noter que la cible proposée a déjà été dépassée pour la région administrative de Montréal.

Introduction

Le Québec s'est engagé à conserver 30 % de son territoire d'ici 2030. À ce jour, près de 17 % du territoire terrestre est conservé, ce qui signifie qu'environ 200 000 km² supplémentaires de milieux naturels devront être protégés au cours des quatre prochaines années.

Au-delà de l'objectif quantitatif, le Québec vise aussi la création d'un réseau représentatif des territoires conservés, reflétant la diversité des écosystèmes.

POURQUOI LA REPRÉSENTATIVITÉ EST-ELLE IMPORTANTE ?

Notamment, parce que chaque milieu naturel abrite **des espèces différentes**, remplit **des rôles écologiques distincts** (filtration de l'eau, stockage du carbone, etc.) et **réagit différemment aux pressions humaines** et aux changements climatiques.

Un réseau représentatif contribue ainsi à **maintenir la résilience des écosystèmes**.

POURQUOI PROPOSER DES CIBLES RÉGIONALES ?

L'identification de cibles régionales a pour objectif d'offrir une feuille de route réaliste pour que le Québec puisse atteindre la cible de 30 % dans les délais prévus. La démarche vise également à s'assurer d'une contribution équitable de chacune des régions. À contrario, penser que chaque région atteindra la cible de 30 % d'ici 2030 est un plan de match voué à l'échec. La contribution des terres privées à l'atteinte de la cible d'ici 2030 est estimée à au moins 331 km², et celle des terres publiques à environ 196 853 km². Certaines régions comme l'Estrie, la Montérégie et le Centre-du-Québec nécessiteront une contribution importante de conservation en terres privées et seul Montréal aurait déjà atteint sa cible régionale dans le modèle proposé.

La SNAP Québec propose ainsi des cibles régionales de conservation, pour la portion terrestre du territoire, qui tiennent compte de la capacité réelle des régions à contribuer d'ici 2030. Elles excluent la conservation marine et côtière. Le calcul de ces cibles régionales tient notamment compte de la superficie de chaque région, de sa proportion en terres publiques, ainsi que de l'importance de l'activité économique liée aux ressources naturelles.

La proposition s'inscrit dans la foulée des nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) du Québec qui reconnaissent l'importance de mieux intégrer la conservation et l'adaptation aux changements climatiques dans la planification territoriale. Les municipalités régionales de comté et les communautés métropolitaines identifient présentement leurs propres cibles, c'est-à-dire la superficie de milieux naturels qui feront l'objet de mesures de conservation pour contribuer à l'atteinte de la cible nationale de 30 %.

L'APPEL À PROJETS

En 2024, le gouvernement du Québec a invité la société civile à participer à un appel à projets d'aires protégées en territoire public. En quelques mois, plus de 500 propositions ont été déposées et jugées recevables, et plus de 400 sont maintenant à l'étape des concertations régionales. Les recommandations sont attendues d'ici la fin de 2026.

La SNAP Québec invite toutefois le gouvernement du Québec à supporter d'autres initiatives de conservation en terres publiques car l'Appel à projets ne permettra pas à lui seul d'atteindre la cible de 30 %.

CRÉDITS PHOTOS

Parc national de la Jacques-Cartier : ©Alice Triquet, Unsplash
Caribou : ©Jean-Simon Bégin

Bas-Saint-Laurent

PORTRAIT DE LA RÉGION

- Région de transition entre les Appalaches et le fleuve Saint-Laurent, propice à une diversité d'habitats
- Située sur le Wolastokuk, territoire ancestral de la Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk
- Économie orientée vers l'exploitation et la transformation des ressources naturelles[1]
- Malgré la superficie de la région (au 7e rang des régions du Québec), le Bas-Saint-Laurent possède peu de terres publiques : 10 445 km² soit moins de 50 % de la région
- Présence de cabourons : petites montagnes rocheuses isolées qui surgissent abruptement de la plaine, emblématiques du paysage de Kamouraska et abritant une flore alpine très fragile

BILAN DE LA CONSERVATION

- 5,1 % du territoire conservé selon le Registre des aires protégées et des AMCE au Québec[2]
- Peu de grandes aires protégées
- En raison de la faible superficie de territoire public, la contribution de la région du Bas-Saint-Laurent à la cible de 30 % du Québec est plus limitée que celle d'autres grandes régions
- Efforts régionaux à souligner :
  - Les Sept merveilles du Bas-Saint-Laurent, soit sept territoires d'intérêt retenus par la région du Bas-Saint-Laurent à la suite d'une consultation publique en 2013 sont toujours en attente d'un statut de protection

Cible proposée

21 %

Territoire protégé actuel

5,1 %

Contribution manquante

3 606 km²

Opportunité provenant de l'appel à projets

~2 000 km²

(~60 % de l'objectif régional)

ESPÈCE EMBLÉMATIQUE

Pygargue à tête blanche

L'un des plus grands oiseaux de proie du Canada et espèce emblématique du parc national du Témiscouata, le pygargue à tête blanche a pour habitat de prédilection les forêts matures à proximité de grands plans d'eau poissonneux (lacs, rivières, estuaires).

CARTE DE LA RÉGION

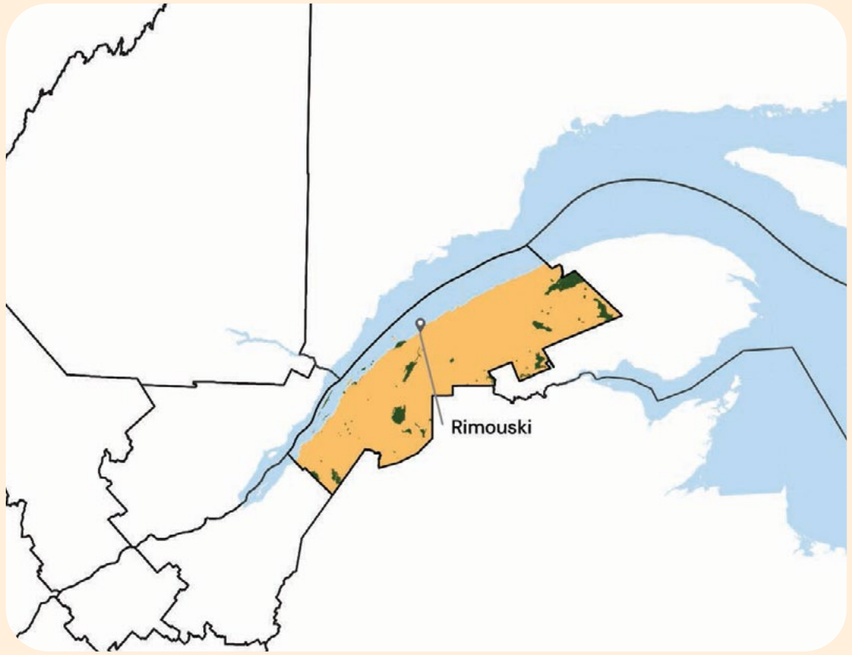

01 Institut de la Statistique du Québec : https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/economie/publications/portraits-socioeconomiques/bas-saint-laurent

02 Registre des aires protégées et des AMCE au Québec : https://stqc380donopppdtce01.blob.core.windows.net/donnees-ouvertes/AP_TableauOnline/Tableau_BasStLaurent.pdf

CRÉDITS PHOTOS

Portrait de la région : Réserve Duchenier ©JC Lemay
Espèce emblématique : Pygargue à tête blanche ©JC Lemay

Saguenay–Lac-Saint-Jean

PORTRAIT DE LA RÉGION

- Région caractérisée par d'immenses espaces naturels, où forêts boréales, fjord, lacs et rivières se côtoient ; la nature est au cœur de l'identité régionale[3]
- Comprend le Nitassinan, territoire ancestral, de plusieurs Premières Nations Innues : Mashteuiatsh, Essipit et Pessamit.
- Troisième région en termes de superficie au Québec
- Les secteurs primaires, de la construction et de la fabrication de la région regroupent une part d'emplois supérieure (24,3 %) à celle du Québec (19,8 %). Les principales activités de fabrication dans la région sont axées sur la transformation des ressources naturelles[4]

BILAN DE LA CONSERVATION

- 8,7 % du territoire conservé selon le Registre des aires protégées et des AMCE au Québec[5]
- Peu de grandes aires protégées
- Plusieurs régions naturelles encore sous-représentées au registre (Collines du Lac Péribonka et Massif de la Windigo)
- Efforts régionaux à souligner :
  - Parc national de la Pointe-Taillon (97,5 km²), qui protège une péninsule entre le lac Saint-Jean et la rivière Péribonka
  - La réserve de biodiversité Akumunan (285 km²), originaire d'une démarche de la Première Nation des Innus Essipit afin de protéger l'habitat du caribou forestier

Cible proposée

20,5 %

Territoire protégé actuel

8,7 %

Contribution manquante

12 559 km²

Opportunité provenant de l'appel à projets

~25 000 km²

(~200 % de l'objectif régional)

ESPÈCE EMBLÉMATIQUE

Lynx du Canada

Félin encore méconnu, le lynx du Canada habite les denses forêts boréales de la région. Hautement spécifique dans son alimentation, sa proie principale est le lièvre d'Amérique. On peut notamment l'observer au parc national des Monts-Valin.

CARTE DE LA RÉGION

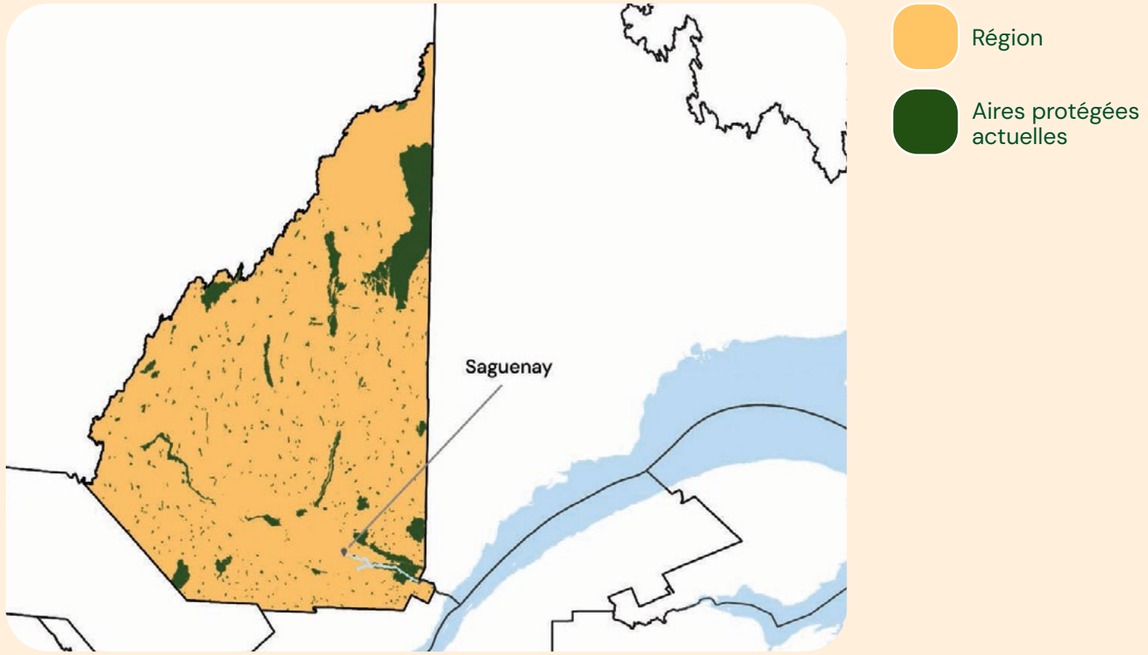

03 Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean : https://saguenaylacsaintjean.ca/
04 Institut de la Statistique du Québec : https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/economie/publications/portraits-socioeconomiques/saguenay-lac-saint-jean#note-4
05 https://stqc380donopppdtce01.blob.core.windows.net/donnees-ouvertes/AP_TableauOnline/Tableau_SagLacStJean.pdf

CRÉDITS PHOTOS

Portrait de la région : Parc national de la Pointe-Taillon ©Mickpl12 | Shutterstock
Espèce emblématique : Lynx ©Zdeněk Macháček | Unsplash

Capitale-Nationale

PORTRAIT DE LA RÉGION

- Région ceinturée par la Mauricie et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, une grande portion du territoire est couverte par la réserve faunique des Laurentides
- Située sur l'Onyonhwentiio, territoire ancestral de la Nation Wendat
- Le poids des emplois occupés dans les secteurs primaires, de la fabrication et de la construction (14,2 %) est nettement inférieur à l'ensemble du Québec (19,8 %)[6]

BILAN DE LA CONSERVATION

- 12,5 % du territoire conservé selon le Registre des aires protégées et des AMCE au Québec[7]
- Une région avec une grande biodiversité, en raison de la présence de peuplements feuillus, mixtes et boréaux le long du gradient Nord-Sud de la région.
- Présence de trois parcs nationaux
- Efforts régionaux à souligner :
  - Parcs nationaux de la Jacques-Cartier, des Grands-Jardins et des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie (1 215 km²)
  - Un des premiers projets d'aire protégée d'utilisation durable, Ya'nienhonhndeh, en développement depuis 2011, mené par la Nation Wendat (384 km²).

Cible proposée

26 %

Territoire protégé actuel

12,5 %

Contribution manquante

2 660 km²

Opportunité provenant de l'appel à projets

~1 500 km²

(~60 % de l'objectif régional)

ESPÈCE EMBLÉMATIQUE

Martre d'Amérique

Espèce emblématique du parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie, la martre d'Amérique est un petit mammifère forestier qui dépend fortement de la présence de forêts matures et peu perturbées.

CARTE DE LA RÉGION

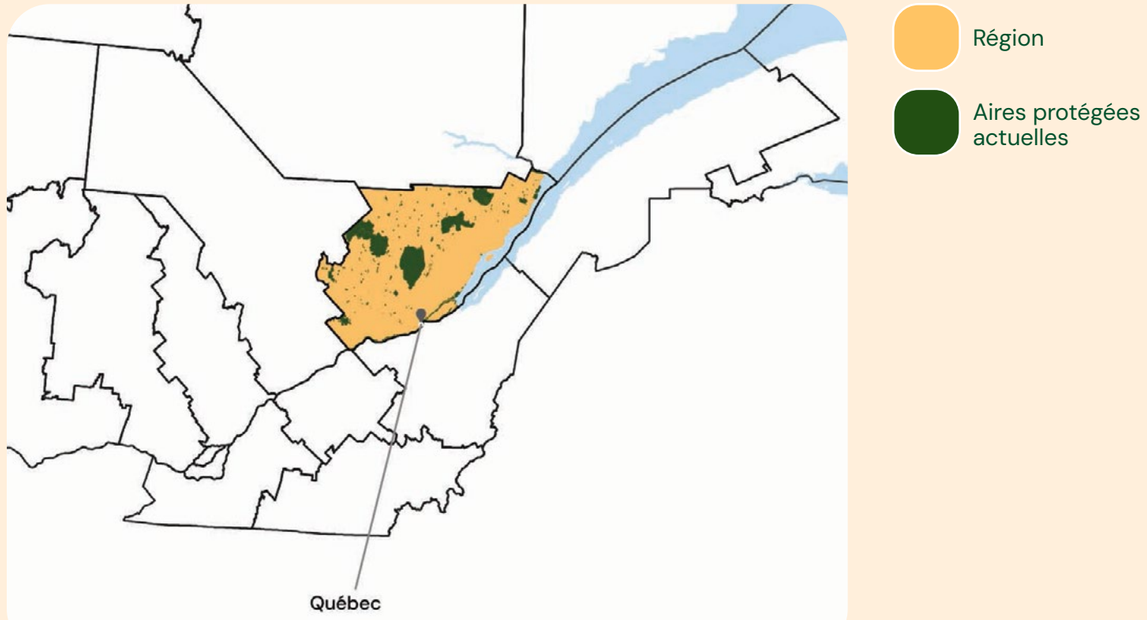

06 Institut de la Statistique du Québec : https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/economie/publications/portraits-socioeconomiques/capitale-nationale

07 Registre des aires protégées et des AMCE au Québec: https://stqc380donopppdtce01.blob.core.windows.net/donnees-ouvertes/AP_TableauOnline/Tableau_CapitaleNationale.pdf

CRÉDITS PHOTOS

Portrait de la région : Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie ©Hugues Imbeault-Tétreault
Espèce emblématique : Martre d'Amérique ©Jean-Simon Bégin

Mauricie

PORTRAIT DE LA RÉGION

- Région comptant plus de 17 500 lacs répartis sur plus de 40 000 km², et dont les toponymes renvoient souvent à la nature[8]
- Situé sur le Nitaskinan, territoire ancestral des Atikamekw
- Présence de plus de 40 Zones d'Exploitation Contrôlée (ZEC), pourvoiries et réserves fauniques afin de pratiquer la chasse, la pêche et le plein air
- Les secteurs primaires, de la construction et de la fabrication de la région regroupaient une part d'emplois supérieure (22,4 %) à celle de l'ensemble du Québec (19,8 %). Les principales activités de fabrication dans la région sont axées sur la transformation des ressources naturelles.[9]

BILAN DE LA CONSERVATION

- 8,3 % du territoire conservé selon le Registre des aires protégées et des AMCE au Québec[10]
- Le nord de la région bénéficierait d'une meilleure protection
- Efforts régionaux à souligner :
  - Parc national de la Mauricie (536 km²)
  - Réserve de biodiversité projetée du lac Wayagamac, qui protège la principale source d'alimentation en eau potable de la ville de La Tuque (131 km²)

Cible proposée

22,5%

Territoire protégé actuel

8,3%

Contribution manquante

5 673 km²

Opportunité provenant de l'appel à projets

~1 000 km²

(~20 % de l'objectif régional)

ESPÈCE EMBLÉMATIQUE

Plongeon huard

Le plongeon huard est un oiseau aquatique emblématique des lacs québécois. Il est reconnu comme indicateur de la santé des lacs, car il dépend d'eaux propres et riches en poissons[11].

Il est l'emblème du parc national de la Mauricie, nichant sur la plupart des plans d'eau qui s'y trouvent.

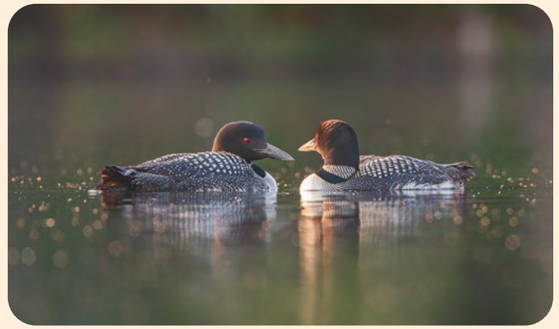

CARTE DE LA RÉGION

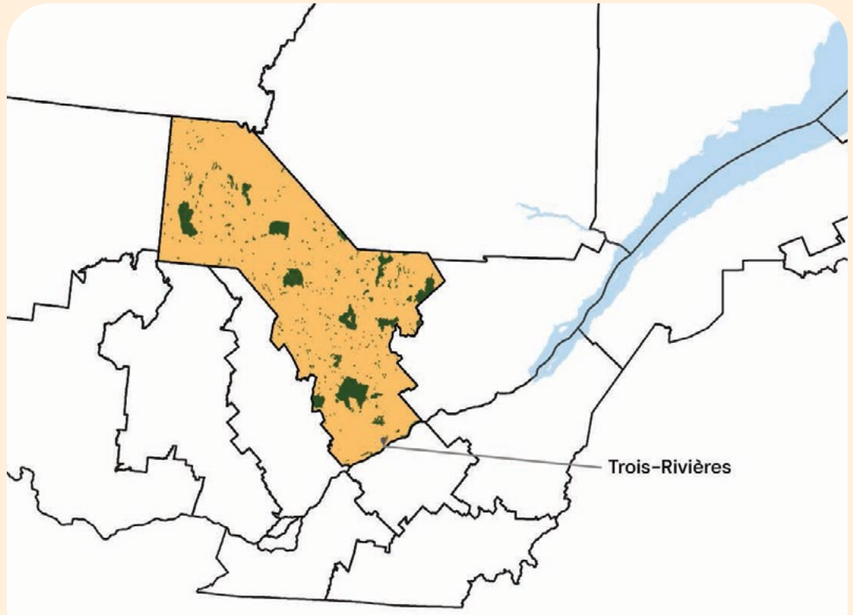

08 Tourisme Mauricie : https://tourismemauricie.com/la-mauricie
09 Institut de la Statistique du Québec : https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/economie/publications/portraits-socioeconomiques/mauricie#c396179
10 Registre des aires protégées et des AMCE au Québec : https://stqc380donopppdtce01.blob.core.windows.net/donnees-ouvertes/AP_TableauOnline/Tableau_Mauricie.pdf
11 https://www.quebecoiseaux.org/fr/icph

CRÉDITS PHOTOS

Portrait de la région : Lac du Caribou ©Pierre Leclerc
Espèce emblématique : Plongeon huard ©JC Lemay

Estrie

PORTRAIT DE LA RÉGION

- Région qui devrait connaître un accroissement démographique durant les prochaines années[12]
- Économie orientée davantage sur le secteur de la fabrication que le reste du Québec[13]
- Tenure des terres majoritairement privatisée: 764 km² de territoire public disponibles pour la conservation
- Région située au sud du fleuve Saint-Laurent, faisant face à la région de la Capitale-Nationale, et comprise dans le Ndakina, territoire ancestral de la Nation Abénakise (W8banaki)

BILAN DE LA CONSERVATION

- 3,8 % du territoire conservé selon le Registre des aires protégées et des AMCE au Québec[14]
- En raison de l'omniprésence de terres privatisées, la contribution de la région de l'Estrie à la cible de 30 % du Québec est limitée. Cependant, la richesse de la biodiversité régionale rend nécessaires la conservation volontaire et la restauration d'habitats.
- Présence de multiples habitats d'intérêt: milieux humides, milieux riverains, forêts, collines
- Présence de plusieurs espèces en situation précaire
- Région soumise à une forte pression agricole, industrielle et résidentielle
- Efforts régionaux à souligner:
  - Parc national du Mont-Orford (108 km²)
  - Réserve naturelle des Montagnes vertes (~78 km²)

Cible proposée

10 %

Territoire protégé actuel

3,8 %

Contribution manquante

795 km²

Opportunité provenant de l'appel à projets

~150 km²

(~20 % de l'objectif régional)

ESPÈCE EMBLÉMATIQUE

Salamandre pourpre

La salamandre pourpre n'a pas de poumons ni de branchies: elle respire grâce à sa peau! Cette grande salamandre pouvant atteindre plus de 20 cm habite les ruisseaux à l'eau claire, le long de la chaîne de montagnes des Appalaches.

CARTE DE LA RÉGION

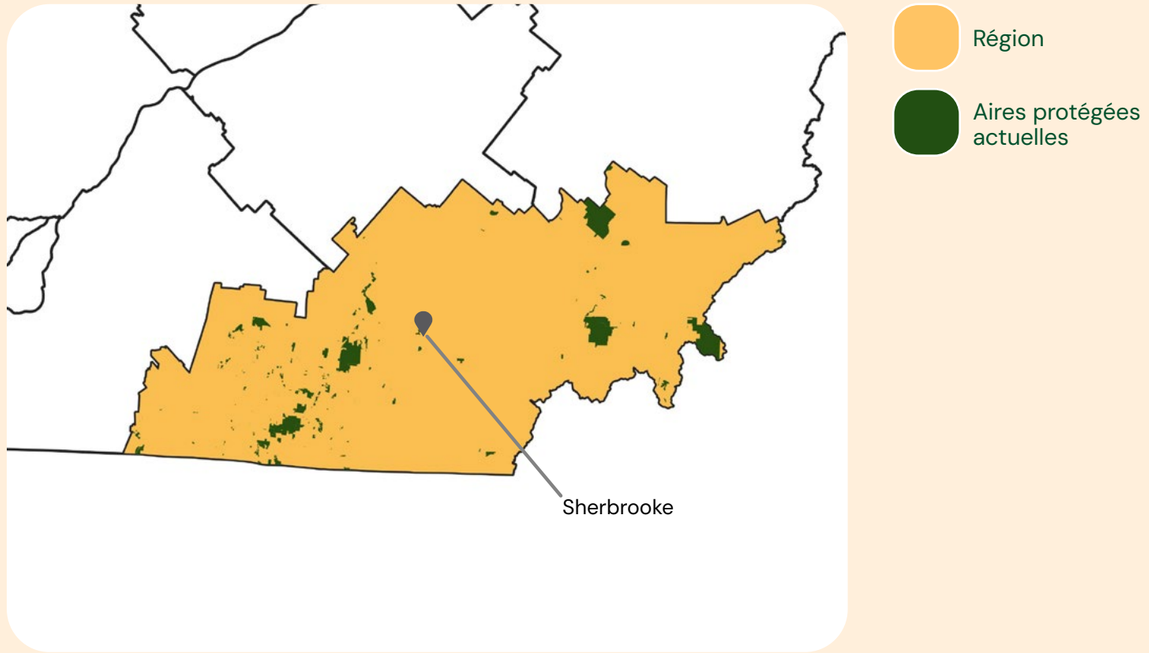

12 Institut de la Statistique du Québec: https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/economie/publications/portraits-socioeconomiques/estrie
13 Idem.
14 Registre des aires protégées et des AMCE au Québec: https://stqc380donopppdtce01.blob.core.windows.net/donnees-ouvertes/AP_TableauOnline/Tableau_Estrie.pdf

CRÉDITS PHOTOS

Portrait de la région: Parc national du Mont-Orford ©Mathias Reding | Unsplash
Espèce emblématique: Salamandre pourpre ©Patrice Bourgault | iNaturalist

Montréal

PORTRAIT DE LA RÉGION

- Haut niveau d'urbanisation
- Tenure des terres majoritairement privatisée: 7 km² de territoire public disponibles pour la conservation

BILAN DE LA CONSERVATION

- 16,9 % du territoire conservé selon le Registre des aires protégées et des AMCE au Québec[15]
- En raison de l'omniprésence de terres privatisées, la contribution de la région de Montréal à la cible de 30 % du Québec est limitée.
- Efforts régionaux à souligner:
  - Parc du Mont-Royal (~2 km²)
  - Le premier paysage humanisé du Québec, celui de l'Île Bizard (18 km²)

Cible proposée

14,5%

Territoire protégé actuel

16,9%

Contribution manquante

0 km²

Opportunité provenant de l'appel à projets

0 km²

ESPÈCE EMBLÉMATIQUE

Papillon monarque

On peut observer le remarquable papillon monarque dans la région de Montréal de l'été jusqu'en automne, avant qu'il entame sa migration de plusieurs milliers de kilomètres vers le sud. Malgré sa résilience, il a des besoins hautement spécifiques: les chenilles de l'espèce se nourrissent exclusivement d'une seule plante, l'asclépiade.

CARTE DE LA RÉGION

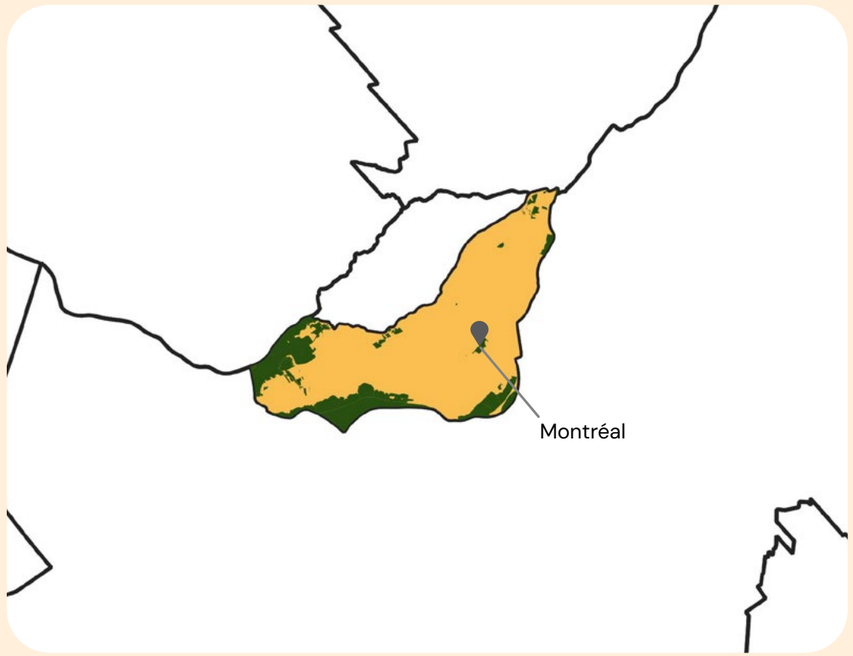

15 Registre des aires protégées et des AMCE au Québec: https://stqc380donopppdtce01.blob.core.windows.net/donnees-ouvertes/AP_TableauOnline/Tableau_Monteregie.pdf

CRÉDITS PHOTOS

Portrait de la région: Parc urbain du Mont-Royal ©Marion Depoisier
Espèce emblématique: Papillon monarque ©Joshua J. Cotten | Unsplash

Outaouais

PORTRAIT DE LA RÉGION

- Région caractérisée par de vastes espaces naturels et de « petits paradis bien préservés » pour les amoureux de plein air et de découverte culturelle[16]
- Près de 85 % de l'économie de la région repose sur les industries de services (administration publique, santé et éducation) et celui de la finance, des assurances et des services immobiliers[17]
- Bordée par la rivière des Outaouais

BILAN DE LA CONSERVATION

- 10,3 % du territoire conservé selon le Registre des aires protégées et des AMCE au Québec[18]
- Une des régions les plus riches en termes de biodiversité, en raison notamment d'un climat plus doux que la moyenne québécoise
- Initiative inspirante à souligner : le projet de conservation Kidjīmāninān (« Our Canoe / Notre canot ») porté par Kitigan Zibi Anishinabeg. Il combine science, gouvernance municipale et savoirs autochtones pour identifier des milieux naturels d'importance.
- Les milieux naturels de l'est de la région mériteraient une meilleure protection
- Efforts régionaux à souligner :
  - Protection des rivières Noire et Coulonge (852 km²)
  - Protection de la rivière Dumoine (1445 km²), à cheval avec l'Abitibi-Témiscamingue

Cible proposée

23 %

Territoire protégé actuel

10,3 %

Contribution manquante

4 316 km²

Opportunité provenant de l'appel à projets

~4 000 km²

(~90 % de l'objectif régional)

ESPÈCE EMBLÉMATIQUE

Orignal

La communauté de Kitigan Zibi Anishinabeg joue un rôle actif dans le suivi et la protection des populations d'orignaux, une espèce d'importance pour la souveraineté alimentaire des membres de la communauté. La santé des populations d'orignaux dépend de la présence de vastes habitats forestiers.

CARTE DE LA RÉGION

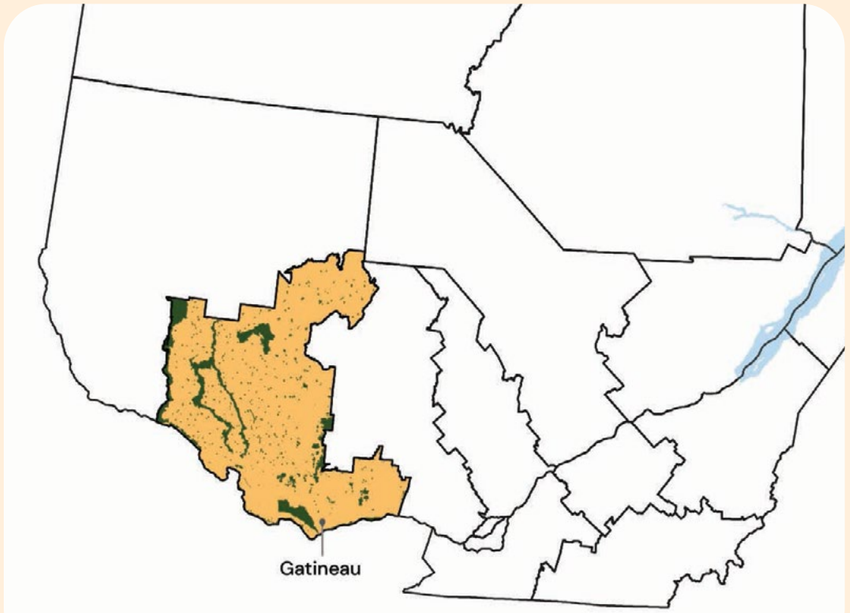

Région

Aires protégées actuelles

16 Tourisme Outaouais : https://tourismeoutaouais.com/les-territoires
17 Institut de la Statistique du Québec : https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/economie/publications/portraits-socioeconomiques/outaouais#note-3
18 Registre des aires protégées et des AMCE au Québec : https://stqc380donopppdtce01.blob.core.windows.net/donnees-ouvertes/AP_TableauOnline/Tableau_Outaouais.pdf

CRÉDITS PHOTOS

Portrait de la région : Outaouais ©SNAP Québec
Espèce emblématique : Orignaux ©JC Lemay

Abitibi-Témiscamingue

PORTRAIT DE LA RÉGION

- Territoire immense, principalement situé en terres ancestrales anichinabées, avec des forêts « à perte de vue » et plus de 20 000 lacs et rivières[19]
- Économie plus orientée vers l'exploitation forestière et minière que dans l'ensemble du Québec[20]
- Toponyme régional composé de noms d'origine anichinabée se rapportant au territoire: le Témiscamingue (lac profond) et l'Abitibi (là où les eaux se séparent)[21]

BILAN DE LA CONSERVATION

- 9,3 % du territoire conservé selon le Registre des aires protégées et des AMCE au Québec[22]
- Certains secteurs pourraient bénéficier d'une meilleure protection (ex. Collines La Vérendrye et Plaines de l'Abitibi)
- Efforts régionaux à souligner:
  - Parc National d'Opémican (253 km²)
  - Réserve de biodiversité des Caribous-de-Val-d'Or (434 km²): une des rares réserves de biodiversité ayant des mesures en place pour la protection d'une espèce en particulier, soit le caribou forestier.

Cible proposée

21,5%

Territoire protégé actuel

9,3%

Contribution manquante

7 920 km²

Opportunité provenant de l'appel à projets

~24 000 km²

(~300 % de l'objectif régional)

ESPÈCE EMBLÉMATIQUE

Pékan

Emblème du parc national d'Opémican, il habite les forêts mixtes et résineuses du Québec. Chasseur généraliste, il ressemble à la marte mais est plus gros, pouvant ainsi atteindre jusqu'à 1 mètre de long. Les domaines vitaux varient entre 10 et 60 km² et ne se superposent qu'entre mâle et femelle.

CARTE DE LA RÉGION

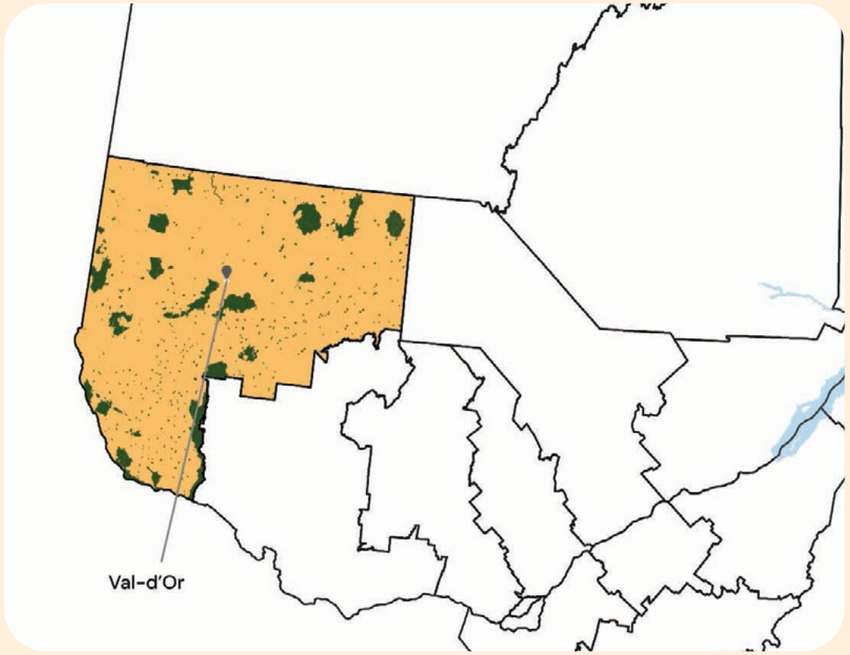

19 Tourisme Abitibi-Témiscamingue: https://abitibi-temiscamingue.org/decouvrir-la-region/
20 Institut de la statistique du Québec: https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/economie/publications/portraits-socioeconomiques/abitibi-temiscamingue
21 Tourisme Abitibi-Témiscamingue: https://www.bonjourquebec.com/fr-ca/ou-aller/regions-du-quebec/abitibi-temiscamingue
22 https://stqc380donopppdtce01.blob.core.windows.net/donnees-ouvertes/AP_TableauOnline/Tableau_Abitibi.pdf

CRÉDITS PHOTOS

Portrait de la région: Parc national d'Opémican ©Mircea Costina | Shutterstock
Espèce emblématique: Pékan ©Shutterstock

Côte-Nord

PORTRAIT DE LA RÉGION

- 2e plus grande région du Québec, tout juste après le Nord-du-Québec
- Reconnue pour ses « paysages époustouflants: fjords imposants, forêts boréales infinies et côtes sauvages » et par la possibilité d'observer des baleines et la faune marine[23]
- Située sur le Nitassinan, territoire ancestral de plusieurs communautés Innues
- Économie régionale plus orientée vers le secteur primaire et la transformation des ressources naturelles que celle de l'ensemble du Québec[24]
- Région éloignée des grands centres urbains, bordée par le golfe du Saint-Laurent et la mer du Labrador

BILAN DE LA CONSERVATION

- 15,1% du territoire conservé selon le Registre des aires protégées et des AMCE au Québec[25]
- Vastes milieux naturels encore peu fragmentés : rivières majeures (ex. Magpie, Moisie, Mistassini), tourbières et habitats côtiers
- Efforts régionaux à souligner :
  - Quelques grandes aires protégées dont la rivière Moisie (394 km²), la réserve de biodiversité des caribous forestiers de Manouane-Manicouagan (780 km², partagée avec le Saguenay-Lac-Saint-Jean) ou la réserve de biodiversité de Uaphiska (138 km²)
- Plusieurs régions naturelles sous-représentées (ex. plateau de la Manicouagan, massifs des monts Valin, massif du lac Magpie)

Cible proposée

32%

Territoire protégé actuel

15,1%

Contribution manquante

45 971 km²

Opportunité provenant de l'appel à projets

~35 000 km²

(~80 % de l'objectif régional)

ESPÈCE EMBLÉMATIQUE

Saumon atlantique

La Côte-Nord est une destination de calibre mondial pour la pêche au saumon atlantique, avec plus de 70 rivières à saumon[26]. Il naît en rivière, migre en mer pour grandir, puis revient en eau douce pour se reproduire. Ce cycle de vie complexe en fait une espèce fortement liée à la qualité des rivières et des océans[27]. C'est aussi une espèce d'une grande importance bioculturelle pour les Innus.

CARTE DE LA RÉGION

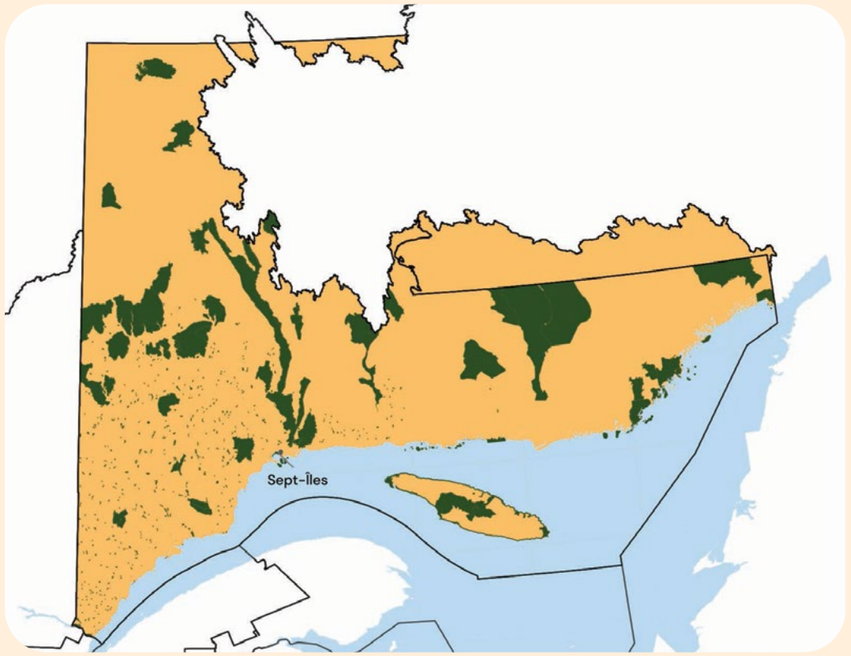

Région

Aires protégées actuelles

23 Tourisme Côte-Nord : https://www.calameo.com/read/007106816f35cf7612680
24 Institut de la Statistique du Québec : https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/economie/publications/portraits-socioeconomiques/cote-nord
25 Registre des aires protégées et des AMCE au Québec: https://stqc380donopppdtce01.blob.core.windows.net/donnees-ouvertes/AP_TableauOnline/Tableau_CoteNord.pdf
26 Tourisme Côte-Nord : https://www.tourismecote-nord.com/fr/activites/chasse-et-peche/
27 https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/faune/animaux-sauvages-quebec/fiches-especes-fauniques/saumon-atlantique

CRÉDITS PHOTOS

Portrait de la région : Lac Walker ©Dany Bacon
Espèce emblématique : Saumon de l'Atlantique ©Brandon | Unsplash

Nord-du-Québec

PORTRAIT DE LA RÉGION

- Plus grande région du Québec, couvrant près de la moitié de la province
- Elle comprend l'Eeyou Istchee, territoire ancestral de la Nation Crie, le Nunavik, territoire ancestral des Inuit, une portion du Nitassinan, territoire ancestral des Innus, et le Nuchimiyuschiiy, territoire ancestral des Naskapis.
- Contrée de forêt boréale, de toundra, de montagnes et d'innombrables lacs et rivières
- Économie davantage orientée vers l'exploitation et la transformation des ressources naturelles que dans l'ensemble du Québec[28]

BILAN DE LA CONSERVATION

- 21,5 % du territoire conservé selon le Registre québécois des aires protégées et conservées[29]
- Présence de grandes aires protégées, mais secteurs encore mal représentés (ex. Plateau de la Grande rivière de la Baleine)
- Efforts régionaux à souligner :
  - Parc national Tursujuq, la plus grande aire protégée du Québec (26 106 km²)
  - Parc national Nibiischii (12 175 km²)

Cible proposée

33,5%

Territoire protégé actuel

21,5%

Contribution manquante

102 116 km²

Opportunité provenant de l'appel à projet

Région exclue de l'appel à projets

ESPÈCE EMBLÉMATIQUE

Épinette noire

Le Nord-du-Québec se distingue par l'immensité de sa forêt boréale et son espèce dominante, l'épinette noire. En plus de résister au grand froid, elle sert autant d'abri que de source d'alimentation pour les petits mammifères et les oiseaux.

CARTE DE LA RÉGION

Région

Aires protégées actuelles

28 Institut de la Statistique du Québec : https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/economie/publications/portraits-socioeconomiques/nord-du-quebec

29 Registre des aires protégées et des AMCE au Québec: https://stqc380donopppdtce01.blob.core.windows.net/donnees-ouvertes/AP_TableauOnline/Tableau_NordDuQuebec.pdf

CRÉDITS PHOTOS

Portrait de la région : Rivière Ruppert, Waskaganish ©Veronique Bussières
Espèce emblématique : Épinette noire ©Anmbph | Shutterstock

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

PORTRAIT DE LA RÉGION

- Région reconnue pour sa route de bord de mer et ses monuments naturels que sont le rocher Percé, les falaises de Forillon, les monts Chic-Chocs et bien sûr, le fleuve Saint-Laurent[30]
- Région comprenant le Gespe'gewa'gi, territoire ancestral des trois communautés Mi'gmaq du Québec
- Indice de développement économique le plus faible des régions du Québec[31]
- Économie orientée vers l'exploitation des ressources naturelles et le tourisme; en 2025, le secteur primaire occupait une part de l'emploi trois fois plus importante que dans l'ensemble du Québec (6,6 % contre 2,0 %)[32]
- Région la plus à l'est du Québec, bordée par l'estuaire du Saint-Laurent, la baie des Chaleurs et le Bas-Saint-Laurent

BILAN DE LA CONSERVATION

- 9,7 % du territoire conservé selon le Registre des aires protégées et des AMCE au Québec[33]
- Massifs forestiers de plus en plus fragmentés et présence d'habitats d'intérêt (toundra alpine et écosystèmes forestiers exceptionnels)
- Les côtes gaspésiennes figurent parmi les secteurs du Québec les plus touchés par l'érosion côtière
- Plateaux centraux sous-représentés, comme le plateau de Murdochville ou le plateau de la rivière Petite Cascapédia
- Efforts régionaux à souligner :
  - Parc national Forillon (217 km²)
  - Territoire mis en réserve de la rivière Cascapédia (369 km²)

Cible proposée

27,5 %

Territoire protégé actuel

9,7 %

Contribution manquante

3 632 km²

Opportunité provenant de l'appel à projets

~3 000 km²

(~80 % de l'objectif régional)

ESPÈCE EMBLÉMATIQUE

Caribou montagnard

La Gaspésie abrite la seule population de caribous au sud du Saint-Laurent; le nombre d'individus est estimé à une trentaine[34]. Comme le caribou a besoin de grands habitats naturels peu perturbés, son déclin indique une dégradation de la qualité de ces habitats en Gaspésie et signale que plusieurs autres espèces et habitats subissent des pressions importantes.

CARTE DE LA RÉGION

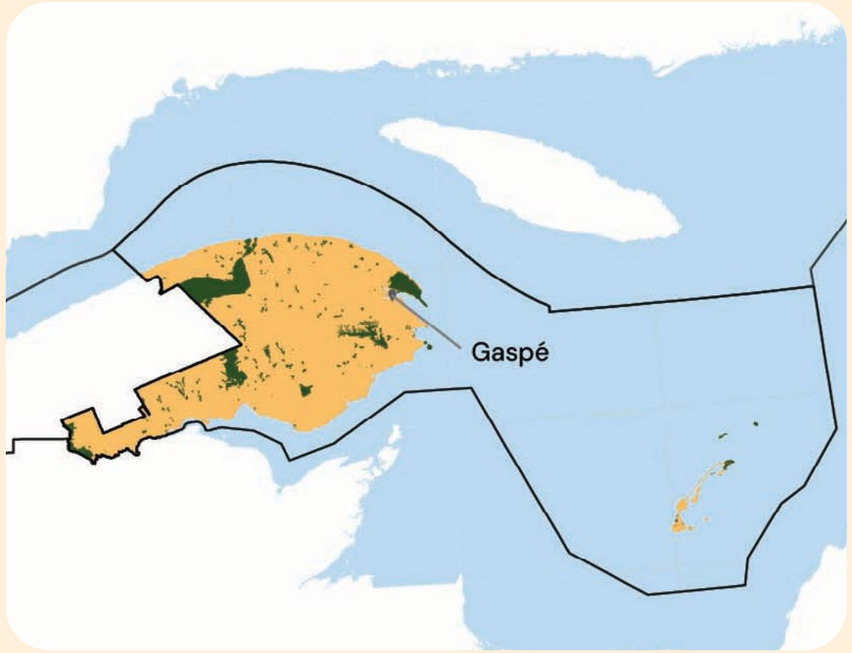

Région

Aires protégées actuelles

30 Tourisme Gaspésie : https://www.tourisme-gaspesie.com/fr/decouvrir/incontournables-de-la-gaspesie/
31 Institut de la statistique du Québec : https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/economie/publications/portraits-socioeconomiques/gaspesie-iles-de-la-madeleine
32 Idem.
33 Registre des aires protégées et des AMCE au Québec: https://stqc380donopppdtce01.blob.core.windows.net/donnees-ouvertes/AP_TableauOnline/Tableau_Gaspesie_IDM.pdf
34 https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/faune/animaux-sauvages-quebec/fiches-especes-fauniques/caribou-bois-montagnard-population-gaspesie

CRÉDITS PHOTOS

Portrait de la région : Îles-de-la-Madeleine Shutterstock
Espèce emblématique : Caribou toundrique ©Jean-Simon Begin

Chaudière-Appalaches

PORTRAIT DE LA RÉGION

- Topographie variée créant une diversité d'habitats et de paysages[35]
- Située sur le Ndakina et le Wolastokuk, territoires ancestraux des nations Abénakise et Wolastoqiyik Wahsipekuk
- Économie orientée davantage vers la production de biens que dans l'ensemble du Québec (secteur primaire, construction et fabrication)[36]
- Tenure des terres majoritairement privatisées ; 1 500 km² de territoire public disponibles pour la conservation
- Région située au sud du fleuve Saint-Laurent, faisant face à la région de la Capitale-Nationale

BILAN DE LA CONSERVATION

- 2,1 % du territoire conservé selon le Registre des aires protégées et des AMCE au Québec[37]
- En raison de l'omniprésence de terres privatisées, la contribution de la région de Chaudière-Appalaches à la cible de 30 % est limitée. Cependant, la richesse de la biodiversité régionale rend nécessaires la conservation volontaire et la restauration d'habitats.
- Présence de multiples habitats d'intérêt : milieux humides, milieux riverains, forêts, collines
- Présence de plusieurs espèces en situation précaire
- Région soumise à une forte pression agricole, industrielle et résidentielle
- Efforts régionaux à souligner :
  - Territoire mis en réserve de la Seigneurie-de-Joly (18 km²)
  - Plus de 100 km d'habitats fauniques d'oiseaux aquatiques protégés

Cible proposée

11 %

Territoire protégé actuel

2,1 %

Contribution manquante

1 386 km²

Opportunité provenant de l'appel à projets

~250 km²

(~20 % de l'objectif régional)

ESPÈCE EMBLÉMATIQUE

Grand héron

Avec son long coup et ses pattes interminables, le grand héron est le plus grand échassier du Québec. Pêcheur aguerri, il peut être observé dans les milieux humides et aux abords des lacs. Il sert de bio-indicateur pour évaluer la santé de l'écosystème du Saint-Laurent, car il est au sommet de la chaîne alimentaire !

CARTE DE LA RÉGION

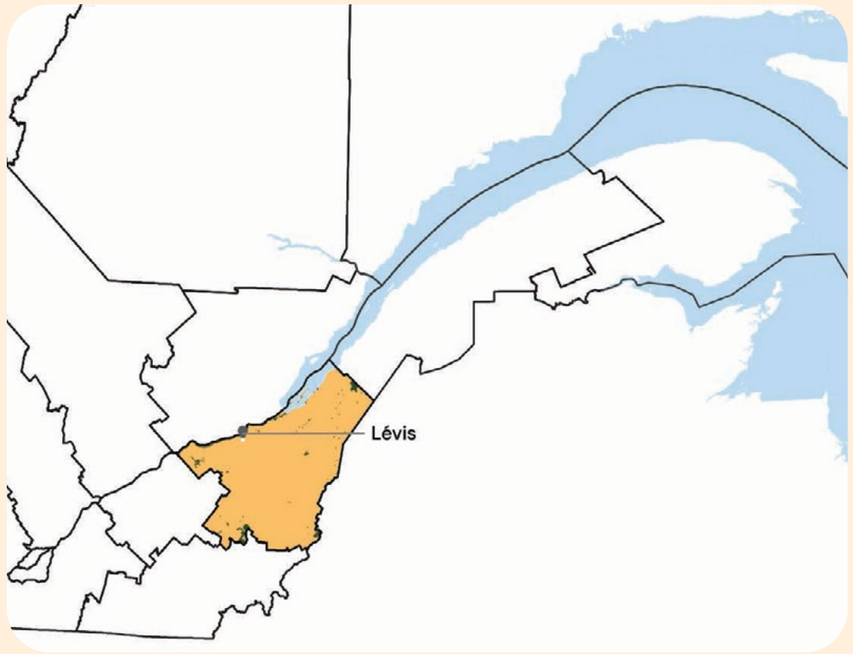

35 https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/regions/region12/12-chaudiere%28suite%29.htm
36 Institut de la Statistique du Québec : https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/economie/publications/portraits-socioeconomiques/chaudiere-appalaches
37 Registre des aires protégées et des AMCE au Québec : https://stqc380donopppdtce01.blob.core.windows.net/donnees-ouvertes/AP_TableauOnline/Tableau_ChaudiereAppalaches.pdf

CRÉDITS PHOTOS

Portrait de la région : Parc national de Frontenac ©Awana JF | Shutterstock,
Espèce emblématique : Grand Héron ©Jeremy Hynes | Unsplash

Laval

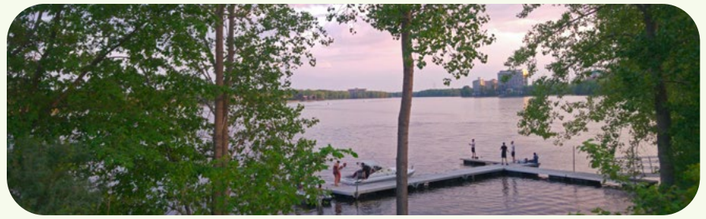

PORTRAIT DE LA RÉGION

- Région fortement urbanisée
- Économie tournée vers le secteur tertiaire[38]
- Tenure des terres majoritairement privatisées ; 8 km² de territoire public disponibles pour la conservation

BILAN DE LA CONSERVATION

- 1,4 % du territoire conservé selon le Registre des aires protégées et des AMCE au Québec[39]
- En raison de l'omniprésence de terres privatisées, la contribution de la région de Laval à la cible de 30 % du Québec est limitée
- Efforts régionaux à souligner :
  - Zones de conservation du Boisé Papineau et du bois de Sainte-Dorothée (1 km²)

Cible proposée

10,5%

Territoire protégé actuel

1,4%

Contribution manquante

24 km²

Opportunité provenant de l'appel à projets

~2 km²

(~10 % de l'objectif régional)

ESPÈCE EMBLÉMATIQUE

Faucon pèlerin

Le faucon pèlerin est l'oiseau le plus rapide au monde, avec une vitesse en piqué pouvant atteindre 300 km/h. Sa population du sud du Québec s'est très bien adaptée à l'urbanisation. En effet, il installe son nid proche des rives, utilisant les falaises ou des structures artificielles, comme les immeubles et les ponts.

CARTE DE LA RÉGION

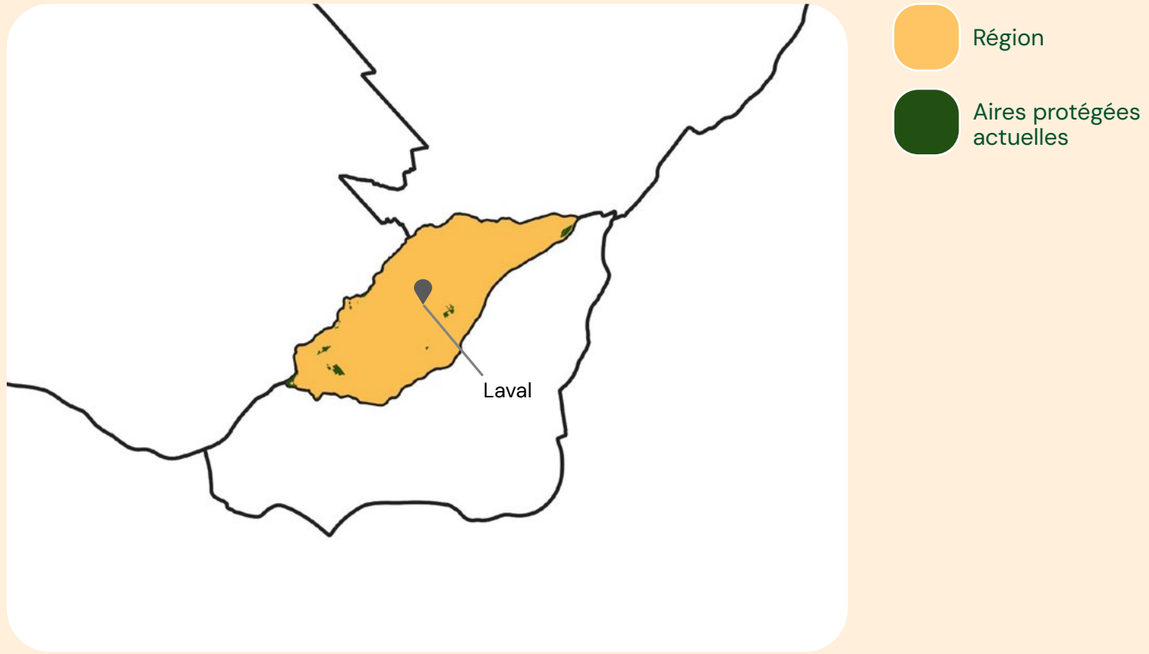

38 Institut de la statistique du Québec : https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/economie/publications/portraits-socioeconomiques/laval

39 Registre des aires protégées et des AMCE au Québec: https://stqc380donopppdtce01.blob.core.windows.net/donnees-ouvertes/AP_TableauOnline/Tableau_Laval.pdf

CRÉDITS PHOTOS

Portrait de la région : Rivière des Prairies ©Nathan Marko Markarian, Unsplash
Espèce emblématique : Faucon pèlerin ©Harry Collins Photography | Shutterstock

Lanaudière

PORTRAIT DE LA RÉGION

- Région appréciée pour ses « espaces vierges et sauvages », ses montagnes et ses lacs et rivières, Lanaudière se présente comme le « paradis du plein air »[40]
- Région comprenant notamment une partie du Nitaskinan, territoire ancestral des Atikamekw
- Économie régionale orientée vers le secteur tertiaire (ex. hébergement et restauration, santé et services sociaux, spectacles et loisirs), qui représentait 76 % de l'emploi contre 1 % pour le secteur primaire en 2024[41]

BILAN DE LA CONSERVATION

- 11,4 % du territoire conservé selon le Registre des aires protégées et des AMCE au Québec[42]
- Région située entre les Basses-terres du Saint-Laurent et le bouclier canadien, créant une mosaïque d'habitats favorables à la biodiversité
- Très peu de grandes aires protégées
- Milieux naturels du centre et du nord de la région pourraient bénéficier d'une meilleure protection
- Sud de la région fortement urbanisé et tenure privée, propice à la restauration d'habitats ou à la conservation volontaire
- Efforts régionaux à souligner :
  - Réserve de territoire aux fins d'aire protégée de la Forêt Ouareau (534 km²)
  - Parc national du Mont-Tremblant (1510 km²)

Cible proposée

26 %

Territoire protégé actuel

11,4 %

Contribution manquante

1 975 km²

Opportunité provenant de l'appel à projets

~3 500 km²

(~180 % de l'objectif régional)

ESPÈCE EMBLÉMATIQUE

Tortue des bois

Cette petite tortue est reconnaissable par ses pattes et son cou de couleur orangée. Elle se déplace rarement à plus de 200 mètres d'un cours d'eau, malgré cela elle fréquente aussi beaucoup le milieu terrestre. C'est d'ailleurs la tortue du Québec qui y passe le plus de temps. Sa dépendance à de multiples milieux la rend vulnérable à la dégradation de ses habitats.

CARTE DE LA RÉGION

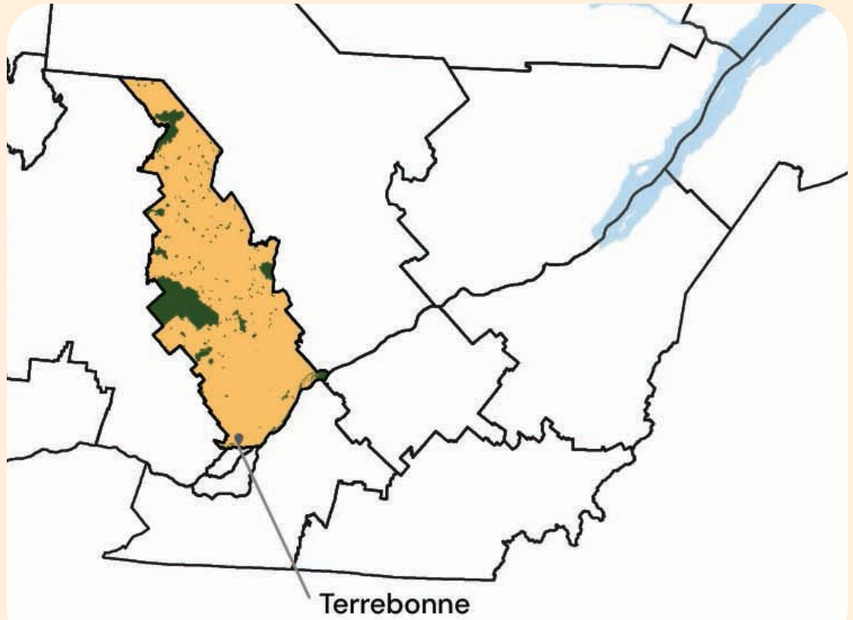

Région

Aires protégées actuelles

40 Tourisme Lanaudière : https://lanaudiere.ca/fr/
41 Institut de la Statistique du Québec : https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/economie/publications/portraits-socioeconomiques/lanaudiere
42 Registre des aires protégées et des AMCE au Québec: https://stqc380donopppdtce01.blob.core.windows.net/donnees-ouvertes/AP_TableauOnline/Tableau_Lanaudiere.pdf

CRÉDITS PHOTOS

Portrait de la région : Riviere noire ©Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudiere
Espèce emblématique : Tortue des bois ©Mark F. Lotterhand | Shutterstock

Laurentides

PORTRAIT DE LA RÉGION

- Région réputée pour ses vastes forêts, ses nombreux lacs et rivières canotables, « une destination nature de tous les possibles »[43]
- Économie régionale dynamique, avec un taux de chômage généralement inférieur à la moyenne[44]
- Pôle touristique majeur au Québec, avec une forte fréquentation quatre saisons (ski, plein air, villégiature)[45]

BILAN DE LA CONSERVATION

- 9 % du territoire conservé selon le Registre des aires protégées et des AMCE au Québec[46]
- Présence d'une mosaïque d'écosystèmes favorables à la biodiversité : forêts mixtes et boréales, lacs, rivières et milieux humides
- Très peu de grandes aires protégées
- Efforts régionaux à souligner :
  - Réserve aquatique projetée de la Vallée-de-la-Haute-Rouge (142 km²)
  - Parc national du Mont-Tremblant (1 510 km²)

Cible proposée

24,5%

Territoire protégé actuel

9%

Contribution manquante

3 495 km²

Opportunité provenant de l'appel à projets

~5 550 km²

(~160 % de l'objectif régional)

ESPÈCE EMBLÉMATIQUE

Loup

Espèce emblématique du parc national du Mont-Tremblant, le loup a besoin de grands massifs forestiers peu perturbés[47]. Les données de suivi montrent qu'il est bien établi dans les Laurentides, en raison de l'existence de grandes forêts et d'une faible présence humaine dans certaines zones.

CARTE DE LA RÉGION

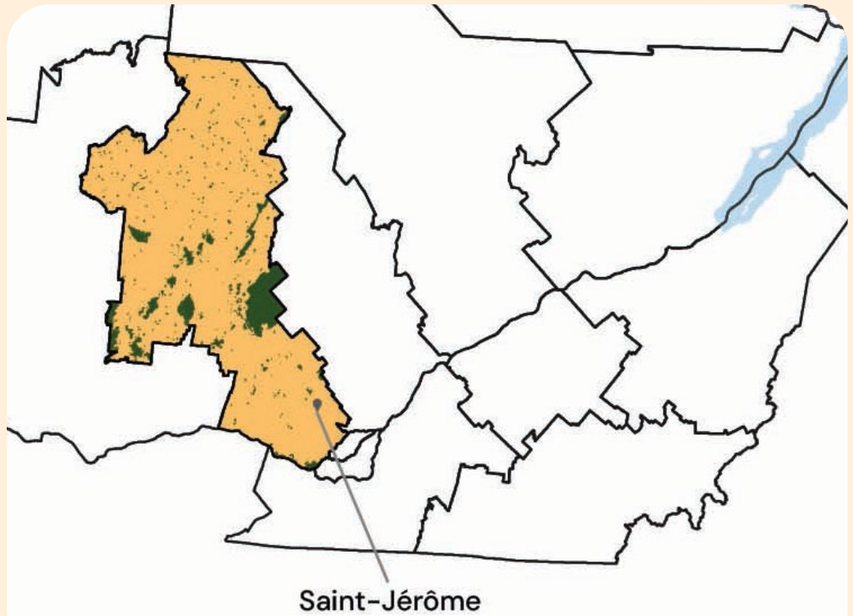

Région

Aires protégées actuelles

43 Tourisme Laurentides : https://www.laurentides.com/a-propos/
44 Institut de la Statistique du Québec : https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/economie/publications/portraits-socioeconomiques/laurentides
45 Idem.
46 Registre des aires protégées et des AMCE au Québec: https://stqc380donopppdtce01.blob.core.windows.net/donnees-ouvertes/AP_TableauOnline/Tableau_Laurentides.pdf
47 https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/faune/animaux-sauvages-quebec/fiches-especes-fauniques/loup

CRÉDITS PHOTOS

Portrait de la région : Mont-Tremblant ©SNAP Québec
Espèce emblématique : Loups ©R. Berdan

Montérégie

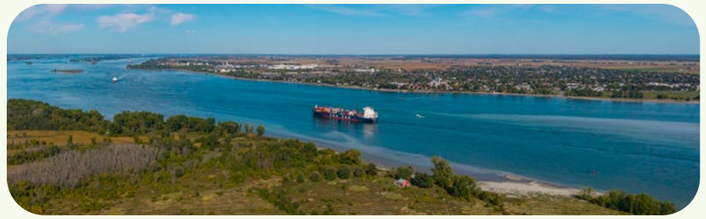

PORTRAIT DE LA RÉGION

- Région fortement urbanisée
- Le secteur de la fabrication joue un rôle important dans l'économie régionale[48]
- Tenure des terres majoritairement privatisées; 204 km² de territoire public disponibles pour la conservation
- Région comprenant notamment le territoire ancestral des Kanien'kehá:ka

BILAN DE LA CONSERVATION

- 4,1% du territoire conservé selon le Registre des aires protégées et des AMCE au Québec[49]
- En raison de l'omniprésence de terres privatisées, la contribution de la région de la Montérégie à la cible de 30% du Québec est limitée. Cependant, la conservation volontaire et la restauration d'habitats peuvent être des avenues à envisager.
- Efforts régionaux à souligner:
  - Des dizaines de kilomètres carrés d'aires protégées pour les oiseaux migrateurs et aquatiques
  - Parc national du Mont-Saint-Bruno (9 km²)

Cible proposée

10%

Territoire protégé actuel

4,1%

Contribution manquante

557 km²

Opportunité provenant de l'appel à projets

~90 km²

(~20% de l'objectif régional)

ESPÈCE EMBLÉMATIQUE

Petite chauve-souris brune

Elle est la plus répandue des 8 espèces de chauves-souris au Québec et figure sur la liste des espèces fauniques menacées ou vulnérables, comme 6 de ses congénères. On la retrouve dans une variété d'habitats: milieux naturels, fissures de troncs d'arbres, crevasses rocheuses, etc. C'est d'ailleurs dans une grange en Montérégie qu'on retrouve la plus grande colonie répertoriée au Québec.

CARTE DE LA RÉGION

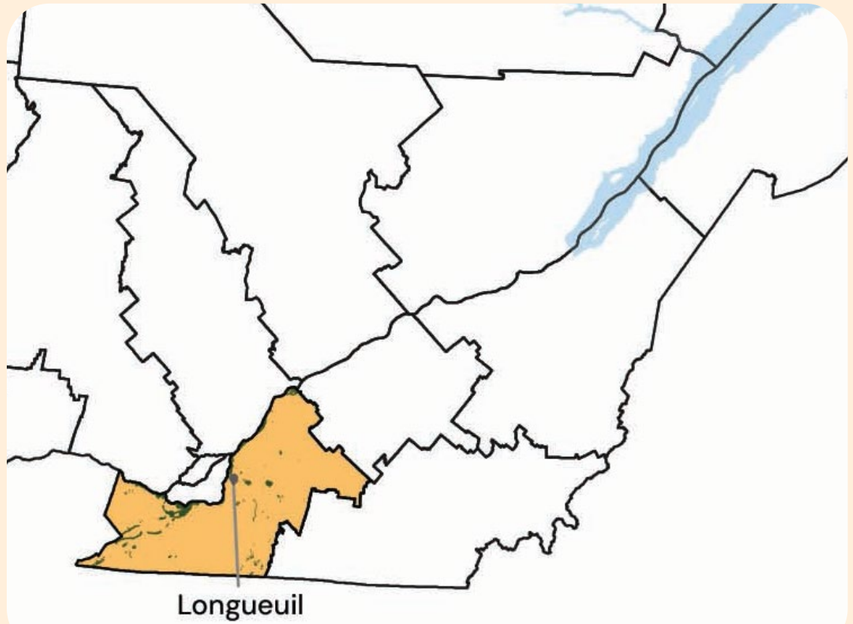

48 Institut de la statistique du Québec: https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/economie/publications/portraits-socioeconomiques/monteregie

49 Registre des aires protégées et des AMCE au Québec: https://stqc380donopppdtce01.blob.core.windows.net/donnees-ouvertes/AP_TableauOnline/Tableau_Montr%C3%A9al.pdf

CRÉDITS PHOTOS

Portrait de la région: Île Sainte-Thérèse ©Maxence Valois, Les productions Novatik
Espèce emblématique: Petite chauve souris brune ©Denley Photography | Unsplash

Centre-du-Québec

PORTRAIT DE LA RÉGION

- Région fortement urbanisée
- Économie orientée vers la production de biens (secteur primaire, fabrication et construction)[50]
- Tenure des terres majoritairement privatisée ; 173 km² de territoire public disponibles pour la conservation
- Comprise dans le Ndakina, territoire ancestral de la Nation Abénakise (W8banaki)

BILAN DE LA CONSERVATION

- 2,1 % du territoire conservé selon le Registre des aires protégées et des AMCE au Québec[51]
- En raison de l'omniprésence de terres privatisées, la contribution de la région du Centre-du-Québec à la cible de 30 % du Québec est limitée. Cependant, la conservation volontaire et la restauration d'habitats peuvent être des avenues à envisager.
- Efforts régionaux à souligner :
  - Réserve naturelle du Boisé-de-la-Marconi (0,6 km²)
  - Réserve écologique Léon-Provancher (0,1 km²)

Cible proposée

9 %

Territoire protégé actuel

2,1 %

Contribution manquante

501 km²

Opportunité provenant de l'appel à projets

~25 km²

(<5 % de l'objectif régional)

ESPÈCE EMBLÉMATIQUE

Frêne noir

Cette espèce très versatile n'est pas seulement une ressource naturelle pour le bois, elle est aussi utilisée en vannerie par certaines communautés autochtones. Autrefois très abondante, il était facile de l'observer dans les forêts du sud du Québec. Aujourd'hui, l'agrile du frêne a ravagé plusieurs peuplements et l'espèce est classée comme menacée au Canada.

CARTE DE LA RÉGION

Région

Aires protégées actuelles

50 Institut de la statistique du Québec : https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/economie/publications/portraits-socioeconomiques/centre-du-quebec

51 Registre des aires protégées et des AMCE au Québec: https://stqc380donopppdtce01.blob.core.windows.net/donnees-ouvertes/AP_TableauOnline/Tableau_CentreDuQuebec.pdf

CRÉDITS PHOTOS

Portrait de la région : Rivière Saint-François ©Martin Morissette | Shutterstock
Espèce emblématique : Frêne noir ©Marek M | Shutterstock

Méthodologie

La cible de chaque région a été calculée à partir de quatre critères permettant de refléter leur capacité respective à contribuer à la cible nationale. Ces critères sont regroupés en deux catégories : la superficie de territoire public de la région et l'importance des ressources naturelles dans l'économie régionale. Premièrement, pour permettre l'atteinte de la cible nationale d'ici 2030, les régions avec une plus grande superficie de terres publiques doivent être mises davantage à contribution pour tenir compte des coûts réels de la conservation en terres privées. Dans un deuxième temps, il faut également tenir compte des impacts de la conservation sur les régions où l'exploitation des ressources naturelles occupe une part importante de l'économie.

L'analyse ayant mené aux cibles régionales n'inclut pas d'analyses de carences écologiques. Ce travail sera nécessaire en deuxième temps afin d'assurer la protection d'une diversité d'écosystèmes et la connectivité écologique du réseau d'aires protégées et conservées dans l'atteinte de chaque cible régionale et de la cible nationale de 30%.

Voici la méthodologie détaillée utilisée pour déterminer les cibles régionales :

CRITÈRES DÉTERMINANTS LA CONTRIBUTION RÉGIONALE

Proportion de terres publiques : Bien que les milieux naturels du sud du Saint-Laurent soient de grande importance pour la biodiversité et la qualité de vie des collectivités, il est improbable d'atteindre la cible de 30 % en s'appuyant uniquement sur la protection des terres privées. Pour cette raison, la cible des régions avec une plus grande proportion de terres publiques (ratio terres publiques sur superficie totale) est comparativement plus élevée.

Pour mieux calibrer le critère de la proportion des terres publiques sur les cibles régionales, l'effet du ratio est atténué à 2/3 dans le calcul de la cible.

Superficie totale de la région : Protéger une étendue donnée est proportionnellement plus complexe dans les régions où la superficie est limitée et où le territoire est plus privatisé. Le manque à gagner en termes de superficie non protégée de ces régions est compensé en ajustant légèrement à la hausse la contribution des régions avec une superficie totale plus importante (ratio superficie de la région sur superficie du Québec). Pour mieux calibrer le critère de la superficie totale de la région sur les cibles régionales, l'effet du ratio est atténué à 1/6 dans le calcul de la cible.

Possibilité forestière annuelle : Ce critère se fonde sur la contribution de la région dans la possibilité forestière annuelle en mètre cube, soit le ratio du nombre mètre cube de la région sur le total québécois.[52]

À noter que pour les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, nous avons diminué l'importance de la modification liée à l'industrie forestière, étant donné qu'environ **91 %**, 49 % et 11 % respectivement de ces régions se trouvent au-dessous de la limite nordique des forêts attribuables, et donc que seules certaines aires protégées auraient un impact sur cette industrie.

Projets miniers en cours ou projetés : Ce critère se fonde sur le nombre de mines actives ou en voie d'être actives dans chaque région, comparé au total québécois (ratio du nombre de mines de la région sur le nombre de mines au Québec).[53]

Afin de déterminer l'effet de ces deux critères liés aux industries dans le calcul de la contribution régionale, nous avons également appliqué une correction en fonction du nombre d'emplois dans chacune de ces industries (soit un ratio d'environ 2 pour 1 en faveur de la foresterie).[54,55]

Pour mieux calibrer l'effet de ces deux critères sur les cibles régionales, leurs ratios respectifs sont atténués à 2/3 dans le calcul de la cible.

Enfin, l'ensemble des valeurs calculées ont été augmentées uniformément par un facteur de 1,475 pour que la somme des contributions des régions permette d'atteindre 30 % de protection du territoire québécois.

Exemple de critères et de calcul de la cible pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean[56]

- Fraction de terres publiques régional : 0,95.
- Fraction du territoire de la région dans la province : 0,12.
- Fraction de contribution à la possibilité forestière provinciale : 0,67.
- Fraction de mines actives ou en voie d'être active à l'échelle de la province : 0,05.

Cible initiale — Superficie de terres publiques par région et superficie des régions — Part des ressources naturelles dans l'économie régionale — Facteur d'augmentation uniforme

$$30 \times \left(1 - \frac{2}{3} \times (1 - 0{,}95) - \frac{1}{6} \times (1 - 0{,}12)\right) \times \left(1 - \frac{2}{3} \times 0{,}67 \times 0{,}91 - \frac{2}{3} \times 0{,}05\right) \times 1{,}475$$

52 MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS. (2021, 23 novembre). *Régions forestières - Bureau du Forestier en chef. Bureau du Forestier En Chef*. [https://forestierenchef.gouv.qc.ca/possibilites-forestieres/periode-2023-2028/regions-forestieres-2023-2028/] (consulté le 20 juin 2026).

53 MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS. (2026, 14 avril). Aperçu du Québec minier : projets en cours et en développement. [https://gq.mines.gouv.qc.ca/quebec-minier/] (consulté le 20 juin 2026).

54 https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/forets/documents/entreprises/statistiques/TA_emplois_produits_forestiers_MRNF.pdf

55 https://www.guichetemplois.gc.ca/analyse-tendances/rapports-marche-travail/quebec/extraction

56 À noter que les pourcentages ci-haut sont normalisés afin que la plus grande valeur pour chaque facteur soit égale à 1.

CONTRIBUTION POTENTIELLE DE L'APPEL À PROJETS D'AIRES PROTÉGÉES EN TERRITOIRE PUBLIC MÉRIDIONAL

Afin d'exposer le potentiel de l'Appel à projets dans les différentes régions, nous avons comparé la superficie manquante pour atteindre la cible régionale à une estimation de la superficie totale visée par des propositions d'aires protégées déposées dans le cadre de l'Appel à projets pour chaque région. Cette estimation est basée sur des données divulguées publiquement par le gouvernement du Québec et sur le rôle de mobilisation de la SNAP Québec durant la phase initiale de l'Appel à projets.[57] Il est important de souligner que cette analyse ne tient pas nécessairement compte des projets actuellement portés par des communautés autochtones qui effectuent leurs propres concertations et soumettront leurs rapports au MELCCFP dans les prochains mois.

57 Rémillard, D. (2024). Aires protégées : plus de 200 000 km² à la portée du Québec. Disponible en ligne : https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2124170/aires-protegees-cible-2030

Sources des données géomatiques :

- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS. Subdivisions territoriales forestières (STF), [Jeu de données], dans Données Québec, 2018, mis à jour le 12 juin 2026. [https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/stf], (consulté le 20 juin 2026).
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS. Registre des aires protégées et des AMCE au Québec, [Jeu de données], dans Données Québec, 2018, mis à jour le 30 avril 2026. [https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/aires-protegees-au-quebec], (consulté le 20 juin 2026).

RÉCAPITULATIF DES CIBLES RÉGIONALES PROPOSÉES PAR LA SNAP QUÉBEC

Région	Niveau de protection terrestre actuel	Facteur reflétant l'importance de la superficie de territoire public de la région	Facteur reflétant l'importance des ressources naturelles dans l'économie régionale	Cible régionale proposée
Bas-Saint-Laurent	5,1 %	0,51	0,91	21,0 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	8,7 %	0,82	0,56	20,5 %
Capitale-Nationale	12,5 %	0,61	0,96	26,0 %
Mauricie	8,3 %	0,72	0,71	22,5 %
Estrie	3,8 %	0,23	1,00	10,0 %
Montréal	16,9 %	0,32	1,00	14,5 %*
Outaouais	10,3 %	0,70	0,75	23,0 %
Abitibi-Témiscamingue	9,3 %	0,78	0,62	21,5 %
Côte-Nord	15,1 %	0,89	0,81	32,0 %
Nord-du-Québec	21,5 %	1,00	0,75	33,5 %
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	9,7 %	0,71	0,87	27,5 %
Chaudière-Appalaches	2,1 %	0,25	0,99	11,0 %
Laval	1,4 %	0,24	1,00	10,5 %
Lanaudière	11,4 %	0,62	0,95	26,0 %
Laurentides	9,0 %	0,64	0,88	24,5 %
Montérégie	4,1 %	0,22	1,00	10,0 %
Centre-du-Québec	2,1 %	0,21	1,00	9,0 %

*À noter que la cible proposée a déjà été dépassée pour la région administrative de Montréal.